



# Compte-rendu de la CAP

## Assistants de service social

### 3 juillet 2019

Après avoir eu des assurances sur les différentes revendications liées au reclassement de la filière sociale du MTES, la CFDT se félicite de la tenue de cette CAP qui fait suite au boycott du 14/05.

Nous restons malgré tout vigilants dans l'attente de la mise en œuvre des annonces faites.

La CFDT attire l'attention de l'administration sur les inquiétudes générées par les différentes réformes et réorganisations en cours au sein de notre Ministère. Les professionnels de la filière sociale s'inquiètent et s'interrogent sur les répercussions anxiogènes, à la fois pour les personnels et services impactés qu'ils doivent accompagner, mais aussi concernant l'avenir de leur profession en termes de missions et d'organisation.

La CFDT profite de cette CAP mobilité pour demander à l'administration une véritable gestion prévisionnelle des effectifs, elle rappelle que les représentants du personnel ont toute leur place dans cette démarche.

#### **APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Cette CAP étant la première après les élections (installation) nous avons approuvé le règlement intérieur proposé après nos remarques sur la convocation et la participation des experts à la CAP, ainsi que sur la convocation et la prise en charge des frais de déplacement des suppléants.

#### **DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANTS DU PERSONNEL SIEGEANT A LA COMMISSION DE REFORME**

Sont désignés Pascal MAUCHAMP pour la CFDT et Sandrine BROUSSET pour l'UNSA

#### **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CAP DES 17 MAI ET 22 NOVEMBRE 2018**

Les deux comptes rendus sont approuvés

#### **MOBILITE (CYCLE 2019-9) prise de poste prévue 1/09/2019**

**Nom** ..... **service d'origine** ..... **Service d'accueil**

Lucie BLANDIN ..... DGAC Fort de France ..... DSAC Sud Est

#### **DETACHEMENTS ENTRANTS**

**Nom** ..... **service d'origine** ..... **Service d'accueil**

Aurélié MONNERET ..... FPT ..... DREAL 47

Marité MONDELICE ..... CD 94 ..... DRIEA

Claudine BRISSE-LANCIEN CD 92 ..... SG/DRH

Jeannette JULISSON ..... Min Educ Nationale ..... DGAC Fort de France

Un échange a eu lieu au sujet des avis défavorables donnés par les services d'origine des ASS souhaitant une mobilité pour intégrer le MTES. Le Ministère ne souhaite pas passer outre ces avis ; en effet cela complique énormément la prise de poste et la mise en place de la rémunération.

Nous avons donc privilégié les postulants ayant un avis favorable.

## **DIVERS**

La CFDT a demandé des précisions sur la prochaine CAP « promotions » qui doit se tenir en novembre prochain. L'administration l'informe que le taux de promotions n'est toujours pas connu et qu'il y aura 2 cycles de promotions 2019 et 2020 pour le passage de la classe supérieure au 2<sup>ème</sup> grade et 1 cycle 2020 pour le passage de classe normale à classe supérieure.

Elle a également évoqué la suppression à terme de la CAP mobilité. L'administration lui répond que sur ce sujet une concertation avec les OS sera préservée.

La CFDT a demandé des précisions concernant les règles de participation aux votes ou aux débats en CAP compte tenu des nouvelles règles mises en place pour les dernières élections (élus ASS classe normale et élus ASS classe supérieure). L'administration l'informe qu'il n'y aura pas de distinction.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :**

**Pascal MAUCHAMP ..... DREAL Grand Est..... 03 89 24 84 07**  
[pascal.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pascal.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr)

**Catherine GELY..... DREAL Occitanie ..... 05 81 27 51 31**  
[catherine.gely@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.gely@developpement-durable.gouv.fr) (absente à cette session)